

Refllet

Enghien
LES BAINS

MAGAZINE MUNICIPAL DES ENGHIENNOIS
Mars - Avril 2023 N°128

DÉVELOPPEMENT DURABLE P.9
PLU(s) vert

GRAND ANGLE P.14
Budget ambitieux et maîtrisé

FAMILLES P.24
Avec la CAF pour le quotidien des familles



**On plante
le décor**
Les arbres poussent en ville



9



12



22

Sommaire

N° 128 • MARS-AVRIL

4

IMAGES DE VILLE

PIDS Enghien
2023, les retrouvailles

6

MA VILLE EN ACTION

Sur le chantier de l'école
Raoul Riet

9

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLU : l'environnement
contre l'étalement urbain

14

GRAND ANGLE

Budget ambitieux et
maîtrisé

17

DÉCRYPTAGE

Le chemin de l'eau jusqu'au
robinet

20

FAMILLES

Main dans la main avec la
CAF

24

SENIORS

Se loger en sécurité
L'Ehpad au cœur de la ville

28

VIE CULTURELLE

Des lycéens au festival de
la BD d'Angoulême
Violons et crayons au
diapason

30

VISAGE D'ENGHIEN

Paul Anselmini dans
la course vers les
championnats européens

32

VIE ÉCONOMIQUE

Le son, un média puissant
pour séduire les clients

36

TRIBUNES

38

AGENDA



Magazine de la Ville d'Enghien-les-Bains • Hôtel de ville • 57 rue du Général-de-Gaulle • 95880 Enghien-les-Bains • tél. : 01 34 28 45 46 • **Directeur de la publication** : Philippe Sueur • **Directrice de la communication** : Joëlle Athouel - Jathouel@enghien95.fr • **Rédaction** : Florence Brissieux - fbrissieux@enghien95.fr • **Maquette et conception graphique** : Samantha Paul • **Secrétariat de rédaction** : Catherine Esnoul • **Imprimeur** : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel - Ce Reflet est imprimé sur du papier Couché moderne 100% PEFC avec des encres végétales • **Dépôt légal** : 2^{ème} trimestre 2023 • Retrouvez toute l'actualité de la ville sur enghienlesbains.fr et sa page Facebook Pour toute annonce d'événements et pour recevoir le magazine, écrire à : reflet@enghien95.fr.





***Chères Enghiennoises,
chers Enghiennois,***

Nous sommes tous marqués par cette douloureuse et interminable guerre en Ukraine qui démontre la fragilité de la démocratie et plonge l'Europe dans une crise énergétique sans précédent. Notre souveraineté énergétique, alimentaire, électronique et de santé est remise en question. L'autosuffisance même de notre pays est questionnée au moment du grand défi de la transition énergétique et environnementale. Un véritable enjeu entre productivité et sécurité, entre science et conscience et surtout la gageure d'éviter le point de non-retour, celui de la destruction du vivant.

Sans fanatisme, mais avec raison et pédagogie, une nouvelle culture comportementale s'impose, en harmonie avec la nature, maîtresse des grands équilibres. C'est celle que j'attendais depuis notre premier Agenda 21 en 2008. C'est un appel à la sagesse que nous voulons vous insuffler, un optimisme d'action, un enthousiasme de reconquête ! À notre mesure, cela commence à Enghien-les-Bains. Un nouveau PLU sera mis en place pour protéger les sols et les espaces verts, et restituer l'échange naturel entre pluie et terre. Nous imposerons dans l'essentiel de la ville, sauf au centre-ville, 50% de pleine terre, pour créer de la fraîcheur. Dans le secteur pavillonnaire, élargi avec le quartier nord, il n'y aura plus de construction de nouveaux collectifs.

Notre avenir réside aussi dans notre solidarité et le bien-être de chacun. L'année s'annonce incertaine pour tous, les ménages, les entreprises comme les communes. Nous estimons à 1,2 million d'euros la hausse du coût de l'énergie ! Et encore, comparés à d'autres communes très gravement impactées, nous nous en sortons bien, grâce à nos politiques d'isolation et de relamping menées depuis longtemps. Aussi nous ne répercuterons pas ces hausses sur la taxe foncière, dont le taux n'a pas changé depuis 25 ans !

Enfin, le bien-être passe par le renouvellement et le renforcement de notre offre de santé. Sur le site de l'ancienne clinique Girardin, le chantier débute. À ce programme immobilier entièrement privé, nous avons imposé un pôle médical consacré à la prévention et à l'imagerie. De même, nous avons adhéré et soutenons la Communauté Territoriale des Professionnels de Santé du Val-d'Oise. Cette organisation interne autour du parcours de santé vise à créer un réseau pour faire le lien entre les praticiens et l'hôpital autour du patient, pour mieux vivre la santé. Un sujet dont nous aurons l'occasion de reparler.

Je vous souhaite à tous un printemps de renouveau.

***” Insuffler un
optimisme d'action,
un enthousiasme
de reconquête ! ”***

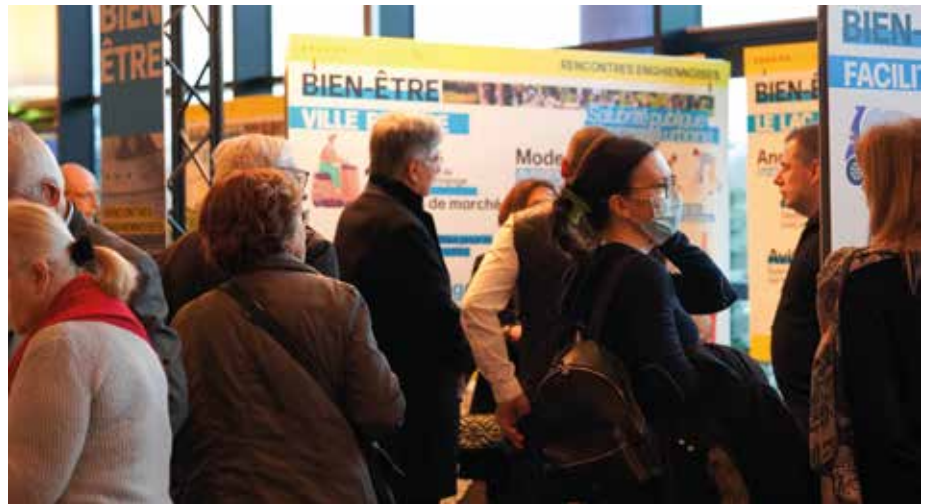
**PHILIPPE SUEUR,
MAIRE D'ENGHIEN-LES-BAINS,
1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise**



©Isotrope / ©Pauline Maillot

Affluence record sur le PIDS Enghien !

Cet événement international se tient à Enghien-les-Bains depuis 9 années déjà ! La nouvelle édition a remporté un franc succès et de nombreuses personnalités ont foulé le sol du Centre des arts entre le 25 et le 28 janvier. Pas moins de 20 conférences étaient au programme, 51 intervenants dont une masterclass de Doug Chiang, vice-président et directeur de la création de LUCASFILM, mais aussi 6 événements grand public et plus de 3 000 visiteurs. Une affluence record également lors de la Job Fair qui a doublé sa fréquentation cette année. Rendez-vous en 2024 pour la 10^e édition !



2023, les retrouvailles

En ce mois de janvier 2023, le Maire Philippe Sueur et l'équipe municipale ont enfin pu rouvrir les portes de la Pergola pour vous recevoir aux Rencontres Enghiennoises. Une édition qui sonnait comme des retrouvailles. En effet, vous étiez près de 1 000 à découvrir les projets de la ville auprès des nombreux services présents. Rassemblés autour de trois thématiques : Bien-être, Bien vivre et Vers demain, les agents ont expliqué aux visiteurs l'évolution d'Enghien-les-Bains, puis ce fut au tour de Monsieur le Maire de vous présenter ses vœux les plus chaleureux. L'après-midi s'est terminé autour de la traditionnelle et conviviale galette des rois.

Sur le chantier de l'école Raoul Riet

Les futurs volumes de l'école se dessinent. Derrière la cour de récréation, les travaux d'agrandissement, lancés à l'été 2022, avancent à une allure soutenue. Point d'étape sur l'un des chantiers majeurs de l'année et un engagement de l'équipe municipale.



La Villa Bleue a été évidée de ses cloisonnements et planchers intérieurs pour adapter entièrement sa structure aux exigences réglementaires contemporaines et aux fonctionnalités attendues sur un équipement recevant du public.

Il faut aller boulevard Cotte pour voir avancer le chantier de l'école Raoul Riet. La Villa Bleue, cette grande bâtisse classée du 19^e siècle, a été entièrement évidée de l'intérieur afin de consolider et stabiliser sa structure. Du rez-de-chaussée au 2^e étage, les volumes seront identiques avec une grande salle de 60m² à chaque niveau, pour les nouvelles classes.

À l'extérieur, la construction de l'extension se poursuit. Ce bâtiment « d'accroche » reliera la Villa Bleue au bâtiment actuel de l'école. Il abritera au rez-de-chaussée la cuisine et deux salles de restauration, ainsi que deux patios pour créer des puits de lumière et de verdure. L'étage sera composé d'un dortoir, d'une salle de classe et d'une terrasse végétalisée avec potagers pédagogiques. Dans le bâtiment d'origine côté villa Malleville, les espaces libérés seront réhabilités et réattribués à l'accueil de loisirs et au périscolaire.

Lors des Rencontres Enghiennoises en janvier 2023, **Monsieur le Maire Philippe Sueur a annoncé qu'il proposerait au Conseil municipal de renommer cet établissement Marie-France Chabanel, en hommage à son ancienne adjointe à l'éducation, décédée en 2020 du Covid, et qui avait milité pour la restructuration de ce lieu.**

Pour cet imposant chantier à hauteur de 3M€, la Ville bénéficie d'une subvention de la part de la Région et du Département, au travers du contrat d'aménagement régional et du dispositif « Réhabiliter plutôt que construire ».

Dès la rentrée 2023, les petits enghiennois pourront profiter du confort de cet agrandissement. Ces trois classes supplémentaires permettront de réduire les effectifs, pour le confort des petits et des tandems que constituent les institutrices et les atsems.

1 000M²

supplémentaires pour l'école Raoul Riet

3 nouvelles classes et **2** salles de restauration



Les maçonneries sont érigées en brique porotherm. Les alvéoles de la brique constituent un vide d'air et donc une isolation thermique naturelle et pérenne.



Élévation des maçonneries, coulage béton des poteaux et de la structure porteuse.

Pigeons

comment sont-ils régulés en ville ?

Suite à un article paru dans Le Parisien du mercredi 22 février, erroné voire diffamatoire, portant sur la régulation de la population des pigeons, la Ville d'Enghien-les-Bains tient à rétablir la vérité face aux accusations d'une association de défense des animaux.

Depuis de nombreuses années la commune qui, rappelons-le est engagée (et reconnue sur ce sujet) en faveur de la biodiversité, participe à améliorer l'espace naturel en milieu urbain.

À ce titre la Ville d'Enghien les Bains privilégie la régulation de la population de ces volatiles grâce à des pigeonniers implantés sur le territoire, par le biais d'opérations périodiques de stérilisation des œufs. Ces pigeonniers sont ainsi régulièrement entretenus, nettoyés et déparasités.

Pour rappel, ces dispositifs contraceptifs ont été inventés par la société Servibois en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et la Société de Protection des Oiseaux de Ville (SPOV).

En complément, trois cages sont implantées ponctuellement sur des zones où

l'implantation de pigeonnier n'est pas possible. Il faut savoir que les volatiles récupérés dans les cages par notre prestataire agréé, sont ensuite conservés. Les animaux sont alors utilisés pour alimenter d'autres pigeonniers, ou installés au sein de volières où leur fiente est récupérée pour une utilisation en engrais naturel non synthétique.

En cas de constatation de maladie incurable ou transmissible – et seulement dans ces cas - un tri des pigeons peut être réalisé. Les sujets atteints sont alors éliminés afin d'éviter une propagation de leur maladie au sein de l'espèce. Cette méthode, mise en œuvre par notre prestataire SOGEPI-SERVIBOIS depuis les années 1990, est conforme à la réglementation européenne.

Sur certaines zones sensibles du territoire communal et qui ne peuvent souffrir la présence de fientes ou la prolifération d'animaux, des effaroucheurs n'émettant pas en continu ont été installés. Les pigeons sont alors naturellement écartés de la zone de diffusion de ces dispositifs afin de retrouver leur quiétude.

Ajoutons que cette régulation des pigeons permet ainsi une veille sanitaire et évite, dans une certaine mesure, la propagation de maladies contagieuses telles que la paramyxovirose qui entraîne une mort dans la souffrance pour l'animal. Ou encore de maladies dont certaines sont transmissibles aux humains, telles que la chlamydia, la cryptococcose, l'histoplasmose et la psittacose.

Il est en effet du devoir des communes de garantir la salubrité publique et de lutter contre les nuisances liées aux proliférations de pigeons.



PLU(S) VERT

L'environnement contre l'étalement urbain

Délibéré engagé vers le développement durable, le projet de plan local d'urbanisme a été adopté par le Conseil municipal le 2 février dernier. Ce futur PLU sera soumis pour avis aux personnes publiques associées, puis à enquête publique en juin, avant son adoption à l'automne 2023.



- 32 essences d'arbres conseillées, adaptées aux conditions environnementales locales et au réchauffement climatique : **la liste sur enghienlesbains.fr**

Plus d'eau et de verdure

Il s'agit de préserver et renforcer la trame verte et bleue en confortant la place du végétal et de l'eau en ville et dans les propriétés privées, et rendre les sols plus perméables.

Qualité de l'eau et protection de la biodiversité

Renaturalisation et adoucissement des berges, restauration des zones humides

Sources à préserver

Protection de la ressource en eau sulfurée et de la nappe thermique, très vulnérable aux pollutions de surface

Lutte contre l'imperméabilisation

Plantations d'arbres, de haies et création de zones perméables pour que l'eau de pluie s'infilte

Protection paysagère des abords du rû historique

Ville verte et jardinée

- protection réglementaire des espaces paysagers, y compris les jardins privés, pour protéger la biodiversité. Encouragement à végétaliser les cours et espaces intérieurs des propriétés privées.

- Renforcement des exigences d'espaces de pleine terre sur les parcelles, de 10 à 65% selon les zones. 50% de pleine terre dans les zones pavillonnaires. La pleine terre ? C'est un sol urbain profond en terre végétale, pouvant exercer toutes les fonctions d'un sol naturel, vivant donc. Il participe à lutter contre la chaleur urbaine et à favoriser l'infiltration de l'eau jusque dans les nappes phréatiques.

Nouveau quartier vert et animé

Sur la grande friche urbaine situé au 34-36, rue du Général de Gaulle communément appelé Cœur de Ville, le PLU fixe les exigences du futur quartier piéton, à l'interface entre la gare, le centre-ville et le lac.

Harmonieux

Architecture qualitative et maîtrise des gabarits pour une bonne intégration paysagère

Vert

Constructions bioclimatiques et larges espaces verts de pleine terre (**45% de la surface**) pour apporter de la fraîcheur

Animé

Programmation variée pour renforcer l'attractivité du centre : commerces de proximité, locaux pour de jeunes entreprises et de l'enseignement supérieur, logements pour tous et un parking public.



Abords de la gare plus apaisés

De la place Mistinguett au square Mermoz, le futur PLU rendra le quartier plus agréable à tous.

Animé

Commerce local dynamisé

Intermodal

Création d'une piste cyclable rue du Départ

Confortable

Requalification de l'angle des rues du Départ et Gaston Israël

Végétal

Le square Mermoz sera repensé pour plus de verdure et de loisirs, une réflexion qui sera engagée avec les riverains.

Le square est classé en zone naturelle aménagée. Il n'y aura donc aucun parking en sous-sol, contrairement à ce qu'une pétition lancée en 2022 laissait entendre.

Plus de maîtrise pour lutter contre l'artificialisation des sols

Le nouveau plan de zonage a évolué pour prendre en compte la trame verte et bleue et le développement durable à travers une plus grande limitation de la consommation foncière et des possibilités de construction. Certains secteurs résidentiels ont été reclassés en zones pavillonnaires de sorte à préserver l'identité de ces quartiers.

Le futur PLU promeut également les écoconstructions, les matériaux à performance énergétique et environnementale. Pour toutes les nouvelles constructions, les nouvelles règles imposeront une réduction de l'emprise au sol, de l'ordre de 30%, afin de lutter contre l'artificialisation des sols.

Projet de zonage



Principales évolutions

- Reclassement d'une partie des sous-secteurs UAb et UAc en zone UG pavillonnaire, afin de mieux préserver ce tissu et ses formes urbaines.
- Création d'une zone UAE dédiée aux activités économiques touristiques aux abords du lac et le long de l'avenue du Général Leclerc.
- Classement du square Mermoz en zone Na
- Ajustements à la marge de limites de zones (UA/UG, UF/UG...)



« Après 10 ans d'existence, notre PLU a besoin d'intégrer les nouveaux éléments réglementaires, notamment la loi Climat et Résilience, le contexte du marché immobilier, la pression pour construire de nouveaux logements et une conscience accrue du développement durable.

Si celle-ci était déjà présente il y a 15 ans, elle s'est amplifiée, s'infusant dans tous les domaines. Notre ville a ses paysages, son ambiance qu'il faut protéger. Ce PLU doit refléter cette culture et garantir un équilibre entre les fonctions économiques qui font vivre la ville et la qualité de notre patrimoine architectural et naturel. Il s'agit de protéger les sols et les espaces intérieurs, restituer l'échange entre la pluie et les sols, établir une harmonie entre la nature et nous.

Le PLU concilie notre philosophie, notre vision de la ville en faveur du développement durable et de la protection de l'eau, et les impératifs législatifs. »

Philippe Sueur,
Maire d'Enghien-les-Bains

La ville en mouvement

MODERNISATION DE L'ASSAINISSEMENT

Marché d'Enghien

L'ensemble du réseau d'évacuation des eaux usées du marché situé en sous-sol du bâtiment a été remplacé par le centre technique municipal.

De nouvelles canalisations garantissent un écoulement optimal des eaux vers les réseaux d'assainissement.



CONFORT ET ESTHÉTISME

Jardin de l'Hôtel de Ville

Les bancs ont été remplacés, apportant une touche boisée plus claire dans le jardin et présentant des caractéristiques d'entretien plus économiques et avantageuses que les précédents mobiliers.



27 arbres plantés cet hiver

- Rue de Malleville : un chêne de Hongrie et un tilleul
- Boulevard Hippolyte Pinaud : un frêne à fleurs
Obelisk et un magnolia de Kobé
- Boulevard d'Ormesson : un magnolia galaxy
- Place de Verdun : trois platanes
- Presqu'île aux fleurs : un alisier blanc
- Allées vertes : un paulownia et un lilas des Indes
- École des Cygnes : un chêne vert
- Villa Malleville : deux chênes verts
- Avenue Carlier : un tilleul et un styrax japonais à clochettes blanches
- Quai de la Muse : un févier d'Amérique doré
- Parc Sainte-Jeanne : un abricotier, un cerisier, un prunier et deux magnolias
- Avenue de Ceinture : un albizia et un sorbier des oiseaux
- Centre Culturel François Villon : un magnolier de Loebner et un albizia (arbre à soie)
- Place Albert 1^{er} : un styrax à clochettes blanches





FACILITER L'ÉDUCATION EN PLEIN AIR

Parc Sainte-Jeanne

Au printemps, un carbet (petit kiosque) sera installé. Cette structure ouverte en bois permettra d'y animer des activités à l'abri de la pluie ou du soleil.



RESTAURATION DU PATRIMOINE

Jetée Patenôtre-Desnoyers

La Ville poursuit la rénovation de la jetée du lac, un édifice de 1910. Cette restauration débutée en 2012 progresse par section de 200 à 400m². Cette année, le chantier entre dans sa 7^e phase afin de renforcer et sécuriser la structure de l'ouvrage. Tous les matériaux de déconstruction seront revalorisés : les bétons broyés et réemployés sur des chantiers de voirie, le fer réutilisé et l'asphalte réincorporé à d'autres revêtements de chaussée. Jusqu'à mi-mai. Coût des travaux : 731 000 €.



RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS DU LAC

À l'occasion des travaux de rénovation de la jetée, la Ville remplace la vanne de vidange du lac, un ouvrage servant à écouler le surplus d'eau (en cas de grosses pluies) via un déversoir d'orage.

PERFORMANCE THERMIQUE ET SÉCURITÉ

Écoles

De nouvelles portes coupe-feu ont été installées à l'école Raoul Riet par les menuisiers de la Ville. Dans le cadre des travaux d'isolation, un matériau thermique particulièrement performant en laine de roche a été mis en place au dernier étage des écoles Ormesson 1 et 2. Après la saison de chauffe, au printemps, les chaudières seront également remplacées par des équipements plus performants énergétiquement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

103 boules lumineuses ont été remplacées sur le rond-point du 8 mai 1945, la rue de Malleville et l'avenue Girardin. Les ampoules de 150 watts ont fait place à des éclairages led de 20 watts pour une économie de 86% d'énergie consommée.

Les travaux de fiabilisation du réseau d'éclairage public se poursuivent avec le remplacement des organes haute-tension enterrés et des câbles d'adduction électriques, réalisés dans les rues du Commandant Callot, Gambetta et George Sand. Ils sont en cours rue Villebois-Mareuil et avenue Beauséjour.

SÉCURISATION DES TRAVERSÉES PIÉTONNES ET MISE AUX NORMES DES PASSAGES PIÉTONS

Afin de mettre aux normes un passage piéton à l'angle de la rue Pasteur et de la place de Verdun, deux places de stationnement dont une livraison ont été supprimées car elles masquaient la visibilité sur le passage et la vue sur des piétons empruntant le passage.

Rue Paul Delinge, très fréquentée par les familles se rendant à l'école, deux passages piétons et des îlots anti-stationnements ont été mis en place pour dégager la traversée piétonne.

Budget ambitieux et maîtrisé

Les élus ont pris acte en séance de Conseil municipal le 2 février dernier du rapport d'orientation budgétaire, un débat structurant l'élaboration du budget avant son adoption.

Tout comme les ménages, les collectivités sont confrontées à une explosion des prix de l'énergie et des matières premières, conséquences de l'inflation et de la guerre en Ukraine. La revalorisation du SMIC et la hausse des cotisations de retraites ont également un impact sur les dépenses de fonctionnement de la Ville, en dépit de la baisse des effectifs.

1,2M€ d'augmentation estimée sur le coût d'énergie en raison de la hausse des prix. Une moindre hausse cependant comparée à d'autres collectivités grâce aux investissements des années précédentes dans des équipements plus performants et donc moins énergivores.



Des investissements responsables et soutenus

Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et sa capacité à dégager des marges de manœuvre, la Ville peut poursuivre son programme d'investissements financé par des ressources propres. Les priorités vont à l'enfance, à l'attractivité de la ville essentielle à son dynamisme, et à l'intégration des paramètres environnementaux dans l'aménagement urbain.



ENFANCE

Plus de confort pour les enfants et un cadre plus végétal à l'école

- Agrandissement de l'école Raoul Riet pour la rentrée 2023
- Aménagement de l'accueil de loisirs des Cygnes pour la rentrée 2024



MEILLEURE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS

- Modernisation de l'éclairage public : plus grande fiabilité de l'alimentation électrique et baisse de la consommation d'énergie
- Remplacement des éclairages par du LED dans les gymnases et parkings

- Rénovation énergétique (isolation et chauffage) des bâtiments municipaux : écoles, Centre Culturel François Villon, Centre des arts, salle d'haltérophilie du dojo



MEILLEURE MOBILITÉ POUR TOUS

- Développement du plan vélo et des mobilités douces
- Poursuite de l'accessibilité en ville aux personnes à mobilité réduite



RÉNOVATION ET SÉCURISATION DU PATRIMOINE URBAIN

- Rénovation de la jetée Patenôtre pour préserver cet ouvrage d'art en sécurisant sa structure sous-marine
- Réfection de l'étanchéité du parking de la place Foch



PLUS DE SÉCURITÉ, DE FLUIDITÉ ET D'ESTHÉTISME EN VILLE

- Poursuite de l'enfouissement et de la sécurisation des réseaux (électricité, télécommunication...)

- Réfection de la voirie après travaux d'enfouissement : rues Le Veillard, Prosper Tilliet et Gaston Israël



PROTECTION DES SOURCES THERMALES

- Travaux d'entretien et de fiabilisation des installations aux Thermes (soins des affections ORL)
- Optimisation du réseau de surveillance des nappes (qualité et niveau d'eau)



VÉGÉTALISATION ADAPTÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Nouvelles plantations (végétaux et arbres)
- Réaménagement d'espaces verts en ville et dans le cimetière sud



SOUTIEN AU DYNAMISME DU CENTRE-VILLE

- Acquisition d'une dernière parcelle pour finaliser l'emprise au sol du futur quartier Cœur de Ville
- Acquisitions de droit au bail (selon les opportunités) pour faciliter et maîtriser l'implantation de commerces de proximité de qualité

Cinq orientations budgétaires

avec les précisions de Sophie Merchat, adjointe au Maire déléguée aux Finances et à la politique de l'École de Musique et de Danse.

1

Recettes : dynamique retrouvée

42M€ en prévision pour 2023
16,5M€ estimé de produit brut des jeux.

5M€ de recettes estimée pour le stationnement. « L'installation du nouveau matériel péager a permis de réduire les dysfonctionnements qui pouvaient générer une perte de recettes ».

732 000€ de taxe d'aménagement liée à l'occupation du domaine public (constructions...).

Zéro dotation globale de fonctionnement de l'État depuis 2018.

2

Forte diminution de la dette

Fin 2022, la Ville a remboursé des emprunts par anticipation, divisant quasi de moitié son endettement.



En optimisant la gestion de la dette et en dégagant des marges d'autofinancement, la Ville garantit le financement des investissements par des fonds propres, signe d'une bonne santé financière.

4 58,57€ taux d'endettement par habitant en 2023, contre **8 44,09€** en 2021.

1 000€ par habitant en moyenne à l'échelle nationale

3

Pas de hausse des impôts pour les Enghiennois

Taux inchangé depuis 25 ans. Néanmoins, conformément à la loi de Finances pour 2023, les bases de taxe foncière augmenteront de 7% en 2023, du fait de la hausse des valeurs locatives résultant d'une formule légale de calcul.

« Compte-tenu de cette revalorisation, pour ne pas grever le budget des Enghiennois, la municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux municipal de la taxe foncière ».

4

Stabilité des tarifs

La Ville fait l'effort de ne répercuter les hausses des coûts de l'énergie et des matières premières que très partiellement sur les tarifs liés aux prestations de services (périscolaire, restauration, sports...), alors que ces coûts grèvent le budget de **1,2M** supplémentaires.

5

Vigilance sur les locations saisonnières

En Conseil municipal, il a été décidé de majorer de 50% la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Près de 350 résidences secondaires ont été répertoriées sur la ville. « Nous surveillons avec beaucoup de vigilance les activités économiques développées sur la location, en particulier les locations Airbnb et autres, car elles ont pour effet d'exercer une pression sur les loyers déjà élevés à Enghien-les-Bains ».

De l'Oise à votre robinet une eau de qualité

De son point de captage jusqu'à votre verre,
l'eau s'écoule dans de nombreux équipements
et canalisations pour contrôler sa qualité en permanence
et garantir à tous les Franciliens une consommation sûre.



Photos du décryptage ©Nicolas Fagot / SEDIF

Comment est produite l'eau ?

À Enghien-les-Bains, l'eau provient de l'Oise. Elle est produite par l'usine de Méry-sur-Oise équipée de deux filières de filtration de l'eau : biologique et membranaire (par nanofiltration) pour mieux traiter les pesticides. L'eau est filtrée sous pression à travers des modules de membranes. Avant d'être envoyées dans le réseau, les eaux des deux filières sont mélangées : 70% d'eau nanofiltrée et 30% d'eau issue de la filière biologique. Moins chlorée et moins dure, l'eau conserve une teneur satisfaisante en sels minéraux.

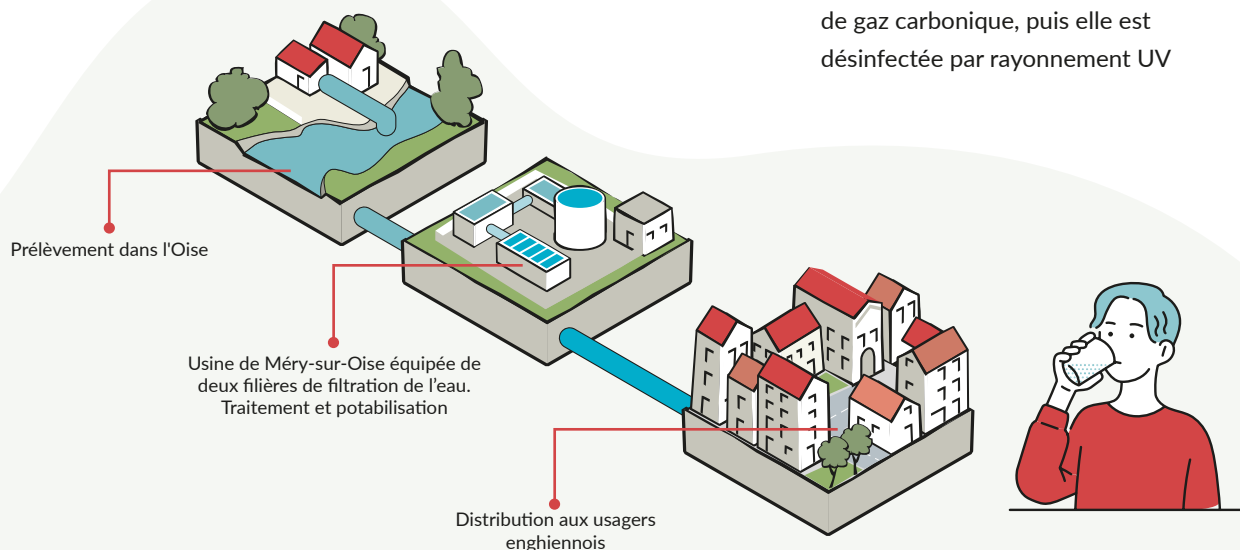
LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR RENDRE L'EAU POTABLE

Par filtration biologique

- **1^{re} filtration** sur sable pour supprimer la matière organique
- **1^{re} désinfection** grâce à une injection d'ozone pour détruire les germes
- **2^e filtration** sur charbon actif : pour éliminer les pesticides et micropolluants
- **2^e désinfection** par rayonnement ultraviolet et ajout de quelques gouttes de chlore pour maintenir sa qualité dans les canalisations

Par filtration membranaire

- L'eau est filtrée sous pression à travers des modules de membranes.
- **Diffusion d'ozone** pour oxyder la matière organique puis filtration à travers une couche de sable et d'antracite afin de retenir les dernières matières en suspension
- **Préfiltration**
- **Nanofiltration** : l'eau traverse des membranes aux pores extrêmement fins pour retenir la majeure partie des micropolluants et sels dissous comme le calcaire
- **Dégazage et traitement ultraviolet** : dispersée en pluie, l'eau croise un flux d'air ascendant pour éliminer l'excès de gaz carbonique, puis elle est désinfectée par rayonnement UV



Le produit alimentaire le plus contrôlé



- 200 sondes multiparamètres surveillent en permanence le taux de chlore, le niveau de pression, la conductivité et la température de l'eau.
- 413 000 analyses par an pour garantir la qualité de l'eau
- 100% de conformité bactériologique
- 54 paramètres de qualité microbiologique et de sécurité contrôlés sur tout le parcours de l'eau jusqu'au robinet

COMMENT EST RÉPARTIE

LA FACTURE :

- **22% : taxes et redevances** (agence de l'eau Seine-Normandie, Seine Grands Lacs, Voies navigables de France)
- **30% : eau potable** (prélèvement dans la ressource, traitement, contrôles qualité, distribution, entretien du réseau...)
- **48% : assainissement** (collecte et traitement des eaux usées avant retour à la rivière)

CONSOMMATION D'EAU ET COÛTS



Lave-linge : entre 40 et 100 litres
(19 à 48 centimes)



Lave-vaisselle : entre 15 et 25 litres
(7 à 12 centimes)



Bain : entre 120 et 180 litres
(58 à 86 centimes)



Douche : entre 30 et 90 litres
(14 à 43 centimes)



Chasse d'eau : entre 6 et 10 litres
(3 à 4 centimes)

330 litres d'eau par jour en moyenne :
la consommation d'une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) Soit l'équivalent de maximum de 220 bouteilles par jour

UNE EAU DE QUALITÉ MOINS CHÈRE QU'EN BOUTEILLE

- **4,35 euros** le prix moyen d'un mètre cube soit **0,4 centimes le litre**

DÉCRYPTAGE

Qui gère l'eau ?

Le SEDIF ou Syndicat des Eaux d'Île-de-France assure le Service public de l'eau, présidé par André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux. Le SEDIF est responsable de la production et de la distribution de l'eau pour 135 communes. Par délégation, Véolia Eau Île-de-France est chargé par le SEDIF de l'exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau, du contrôle de qualité et de gestion du service.

100 ans d'existence du SEDIF

135 communes

4,6 M d'utilisateurs

+ de 770 M de litres d'eau distribués chaque jour

+ de 1 000 capteurs Res'Echo surveillent 500km de conduites afin de détecter les fuites

8 800 KM

de canalisations entretenus chaque année



Vos élus représentant la ville au SEDIF :

Philippe Sueur, délégué titulaire

Marie-Christine Fauveau, déléguée suppléante

L'actu des jeunes Enghiennois



Maternelles et élémentaires Bébé-concert

De la musique pour les petites oreilles. Venez avec vos tout-petits assister au concert Voyage interstellaire, joué et dansé par les professeurs de l'École de Musique et de Danse. Destination le cosmos pour une aventure sonore à travers les planètes !

Samedi 25 mars

>9h30-10h : 18-36 mois

>10h-10h30 : 0-18 mois

>10h30-11h : 18-36 mois

École de Musique et de Danse

Inscriptions auprès du service Petite Enfance au 01 39 64 68 73

Au bord de l'océan Séjours été (6-11ans)

La Ville organise un séjour nautique en bordure de Charente. Parmi les activités proposées : découverte de l'île d'Aix et de l'île Madame, sorties en kayak et en bateau, veillées, accro mâts, jeux extérieurs, baignades, animations sur le thème des pirates et sessions ludiques d'anglais...

>Du 20 au 27 août

>Le dossier d'inscription est à télécharger via l'espace citoyen et à déposer à la Direction de l'Action Éducative entre le 6 et le 31 mars. Il est possible de prendre rendez-vous le samedi 28 mars de 8h30 à 12h.

Dans les Ardennes Séjours été (6-11ans)

Au vert dans la campagne. Un séjour champêtre est proposé aux enfants pour découvrir la richesse naturelle et culturelle des Ardennes. Au programme : visites (parc animalier, ferme, musée, château), excursions, jeux, ateliers de cuisine, séquences d'anglais, veillées, jeux et sports, cours de natation.

Du 8 au 13 juillet

>Le dossier d'inscription est à télécharger via l'espace citoyen et à déposer à la Direction de l'Action Éducative entre le 6 et le 31 mars. Il est possible de prendre rendez-vous le samedi 28 mars de 8h30 à 12h.



Foulées Olympiques

Les éducateurs sportifs de la Ville accompagnent les écoles pour s'associer à la Semaine Olympique et Paralympique du 3 au 8 avril. Pendant cette manifestation sportive, les élèves seront notamment initiés à des disciplines paralympiques et à la culture olympique.

Collégiens et lycéens Cap sur l'Atlantique Séjours été

La Ville propose un séjour en bord de mer aux jeunes Enghiennois de 11 à 17 ans, face à l'île d'Oléron. Des vacances dynamiques et iodées attendent les ados à Bourcefranc, premier bassin ostréicole. Au programme : surf et bodyboard, vélo, aventure camp dans un château, visite du fort du Louvois, croisières en bateau, baignades et plages, accrobranches et activités culturelles...

Du 8 au 16 juillet

>Le dossier d'inscription est à télécharger via l'espace citoyen et à déposer à la Direction de l'Action Éducative entre le 6 et le 31 mars. Il est possible de prendre rendez-vous le samedi 28 mars de 8h30 à 12h.



Aide aux devoirs

Coup de main pour les devoirs des collégiens? Des sessions sont proposées pour tous les niveaux.

Du 14 mars au 25 mai

Du 30 mai au 22 juin (stage intensif pour le brevet des collèves)

>Mardi de 17h45 à 19h :
niveaux 6^e et 4^e

>Jeudi de 17h45 à 19h :
niveaux 5^e et 3^e

>Informations au Kiosque Jeunesse,
16, boulevard d'Ormesson ou
au 01 34 12 32 53 / 07 89 89 56 91
Inscriptions sur l'espace citoyen.

Tremplin musical : voix et beatmaking

L'agglomération Plaine Vallée organise un tremplin de jeunes talents musicaux dans les disciplines du chant et du beatmaking.

CHANT : les lauréats gagneront un accompagnement artistique d'un an et des concerts sur l'agglomération

BEATMAKING : les lauréats pourront remporter des licences, du matériel et la diffusion de la musique sur un label.

>Date limite des candidatures :
31 mars sur saxetera-production.com

>Présentation des talents : 22 avril
à l'École de Musique et de Danse

>Concert des lauréats : 27 mai

FAMILLES



Sorties

• Journée au Parc Astérix
Jeudi 4 mai. Rendez-vous au gymnase de la Coussaye à 8h15

Ateliers

Villa du Lac

• Chasse aux œufs
Mercredi 5 avril de 14h à 17h

• Art floral
Mardi 25 avril de 14h à 17h

• Cuisine de printemps
Jeudi 27 avril de 10h à 14h30

>Renseignements et inscriptions
Service des Nouvelles Solidarités
01 34 28 67 36 / 45 99
Villa du Lac 45 ter avenue
de Ceinture

Printemps créatif

Parc Sainte-Jeanne

• Atelier Déco Récup'
au crochet et boutures
Mercredi 15 mars de 14h à 16h
(dès 12 ans)

Samedi 18 mars de 10h à 12h
(dès 12 ans)

• Atelier La fabrique de papier
Mercredi 5 avril de 14h à 16h
(de 3 à 10 ans)

Samedi 8 avril de 14h à 17h
(dès 3 ans)

• Atelier culinaire autour de l'œuf
Samedi 22 avril de 14h à 17h

>Informations et réservations
resaparcstejeanne@enghien95.fr



MAIN DANS LA MAIN POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES ENGHIENNOISES

Fin janvier, M. le Maire Philippe Sueur signait avec la CAF une convention territoriale globale pour cinq ans, un outil pour maintenir et consolider la politique sociale de la ville. Le président de la CAF du Val-d'Oise Jean-Yves Delannoy et la directrice générale Christelle Kissane en expliquent les enjeux.

Quel constat dressez-vous sur le diagnostic sociodémographique de la ville ?

Christelle Kissane. Avec une natalité en hausse de 10%, nous sommes sur un territoire où les parents ont besoin d'une offre de garde soutenue. Et c'est la force d'Enghien : de par ses capacités d'anticipation, elle propose une offre très importante de garde, notamment en accueil collectif. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer l'information des parents sur les différents accueils possibles.

Jean-Yves Delannoy. Enghien-les-Bains présente un taux d'équipement très supérieur à la moyenne, avec 80% de couverture pour l'accueil du jeune enfant. Il n'y a pas d'équivalent dans le département.

C.K. Au-delà de l'accueil des tout-petits en crèche ou chez une assistante maternelle, et des enfants en accueil de loisirs, nous souhaitons accompagner la Ville sur ses activités de médiation artistique qui développent la future capacité critique des enfants.

En quoi l'action de la CAF dépasse le champ de l'enfance ?

C.K. La convention territoriale globale remplace le contrat enfance liant la Ville à la CAF en élargissant les domaines d'intervention au-delà de l'enfance. La commune développe une politique sociale innovante sur la jeunesse, la parentalité, l'animation, le logement et l'insertion sociale et nous entendons la soutenir sur ces domaines.

J-Y.D. La volonté continue d'amélioration de la performance sociale est propre à Enghien, notamment à travers ses démarches de labellisation dans les domaines du développement durable, de la culture

(UNESCO), des sports. Cette convention territoriale est tout à fait particulière de par les activités innovantes sur l'écocitoyenneté mais aussi l'inclusion numérique des seniors, l'inclusion sociale des personnes porteuses de handicap et l'inclusion des familles dans la vie enghiennoise. Il est intéressant de noter qu'Enghien a pris beaucoup d'avance pour répondre aux enjeux sociaux et éducatifs par des actions autour de la solidarité et la parentalité, notamment avec le service des nouvelles solidarités.



Quelle est la traduction concrète de ce partenariat ?

C.K. Nous finançons des prestations ou des équipements comme le Kiosque jeunesse par exemple mais nous apportons aussi notre expertise en termes d'ingénierie de projet. Mener un diagnostic, identifier des besoins, accompagner la définition d'un futur équipement.

Notre rôle consiste aussi à mettre en réseau des professionnels à disposition de la commune, en y intégrant toutes les associations du tissu social. Cela permet de travailler sur un principe d'intelligence collective pour éviter la redondance de dispositifs à différentes échelles. Le partage du diagnostic avec tous les acteurs, comme cela a été le cas à Enghien-les-Bains, apporte de la pertinence et de l'efficacité. C'est une manière de travailler en pensant global. La convention, bâtie pour cinq ans, est une feuille de la route de la politique sociale de la commune, sur laquelle nous apportons notre savoir-faire et notre appui.



FAMILLES

Enghien-les-Bains ses chiffres clés

384 jeunes enfants
1393 enfants (6-17 ans)
865 jeunes de 18 à 24 ans

Plus de **1 780 000€**
versés aux structures d'accueil
des enfants enghiennois :
crèches, relais petite enfance,
accueils de loisirs...

Avec l'aide de la CAF en 2022

TOUT-PETITS

- Agrandissement de la Maison de la Petite Enfance avec une nouvelle section pour 10 bébés.
158 tout-petits accueillis.

JEUNES

- Réaménagement du Studio, de la SIJ et ouverture du Kiosque Jeunesse pour faire naître les projets et initiatives des jeunes Enghiennois.

INCLUSION

- Aide à l'accueil des enfants porteurs de handicap à l'école, avec le soutien pour le poste d'un référent handicap et l'achat de matériel pour l'espace zen.



Se loger en sécurité

Pour les Enghiennois ne pouvant plus rester à leur domicile, la ville compte une offre variée de résidences, en fonction des besoins et de l'autonomie des personnes.

Un appartement en toute autonomie

RÉSIDENCE JEAN MORACCHINI

À proximité du square Villemessant, cette maison de retraite pour personnes âgées valides et autonomes est pourvue de 76 logements, des studios adaptés de 31m². Les résidents doivent pouvoir assurer seuls, ou avec une aide extérieure, les actes de la vie quotidienne. Gérée par le groupe associatif Arpavie, la résidence propose des services de restauration, de blanchisserie, des animations ainsi que des actions de prévention sur la perte d'autonomie. Les logements sont attribués prioritairement aux Enghiennois ou aux ayants droit des institutions de retraite, âgés de plus de 60 ans.

Un courrier à l'attention de M. le Maire est demandé pour toute admission (57, rue du Général de Gaulle 95880 Enghien-les-Bains)

>Directrice : Mme Alezy

23, rue de Libération

01 39 34 52 00

jean-moracchini.direction@arpavie.fr

RÉSIDENCE L'ÉCLAT DU LAC

Cette résidence pour personnes âgées autonomes dispose d'appartements, du studio au 3 pièces qui sont loués équipés et meublés laissant à chacun le soin de personnaliser son appartement à

son goût. Une équipe est présente 7j/7. On y trouve un programme d'animations variées, un service conciergerie, un restaurant et une blanchisserie.

>Directeur : M. El Mouraditi

11, rue du Temple

01 34 28 49 00

Accompagnement individualisé et médical en EHPAD

RÉSIDENCE ARPAVIE

D'une capacité de 72 places, la résidence d'Enghien du groupe Arpavie est un établissement médico-social pour personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Les résidents disposent d'une chambre individuelle et d'une salle de bains privée et sont accompagnés par une équipe de soignants.

>Directrice : Mme Nakes

1, rue Henri Dunant

01 34 17 33 88

enghien.direction@arpavie.fr

COMMANDERIE DES HOSPITALIERS

Le groupe TENERIS accueille 61 personnes âgées en perte d'autonomie dans des chambres de grand confort et plusieurs salons. Grâce à son expérience, sa dimension humaine et familiale, et ses équipes hôtelières et soignantes,

l'établissement répond aux besoins les plus variés. Les collaborateurs, médecins, infirmières, psychologues, aides-soignantes, kinésithérapeutes sont régulièrement formés à l'accompagnement des patients âgés.

>Directrice : Mme Descalzi

161, avenue de la Division Leclerc

01 39 84 49 49



À votre écoute

Seniors enghiennois, vous avez des questions ?

Le Pôle Seniors du Centre Communal d'Action Sociale est à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur les logements dédiés aux seniors, vos droits, le maintien à domicile.

57, rue du Général de Gaulle

01 34 28 46 54



"Remettre l'EHPAD au cœur de la ville"

À deux pas des allées vertes, l'EHPAD ARPAVIE offre aux seniors enghiennois un accompagnement dans le cadre paisible d'un quartier résidentiel. D'une capacité de 72 places, cet établissement médico-social du groupe associatif ARPAVIE accueille les personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes, nécessitant un accompagnement et une prise en charge des soins adaptée.
Sa nouvelle directrice Maria Nakes présente sa vision et son projet pour l'EHPAD.

Comment agissez-vous au quotidien pour les seniors ?

Maria Nakes. Nous sommes là pour accompagner les résidents et prendre soin d'eux au quotidien, nuit et jour. La résidence est leur lieu d'habitation et nous sommes garants de leur bien-être, en s'assurant de leur confort, de leur alimentation, de leur prise de médicaments, mais aussi de leur soin et hygiène. Nous sommes là pour les écouter, les comprendre et porter leur voix lorsque ça ne va pas et qu'ils ne parviennent pas à l'exprimer. Cela touche souvent à l'intimité sensible des familles.

Quelle prise en charge médicale proposez-vous aux résidents ?

Nous travaillons étroitement avec les hôpitaux, les médecins de la ville qui sont très investis, se déplaçant même le dimanche, ainsi que les kinésithérapeutes et les laboratoires. L'équipe médicale de l'établissement est composée d'infirmières, d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière cadre et d'une psychologue.

Quels sont vos projets pour l'établissement ?

Mon objectif est de remettre l'EHPAD au cœur de la ville, de l'ouvrir aux Enghiennois à travers des animations, des repas auxquels nous souhaitons inviter les seniors enghiennois ainsi que les enfants pour que les générations se rencontrent. L'idée est de dépasser les clichés sur les EHPAD. C'est avant tout un lieu de vie.

Quelles démarches faut-il entreprendre pour intégrer la résidence ?

Il suffit de prendre contact avec nous, nous recevons les familles, expliquons le fonctionnement de la résidence, remettons un dossier d'admission que les familles et les proches doivent accompagner d'un volet médical rempli par le médecin traitant. Nous sommes disponibles pour faire visiter la résidence, présenter les animations et répondre à toutes les questions. Lorsque l'entrée est décidée, nous organisons une visite de préadmission pour préparer les dossiers administratifs puis nous prenons le temps avec l'équipe médicale de rencontrer le résident et de connaître ses habitudes de vie pour un accompagnement adapté.

CONTACT

EHPAD ARPAVIE (groupe associatif)

Directrice : Mme Nakes

1, rue Henri Dunant

01 34 17 33 88 / www.arpavie.fr



Au programme du Pôle Animation Seniors

SORTIES

Au bord de l'Oise

Une escapade à Longueil-Annel pour y visiter la cité des bateliers, déjeuner-croisière sur un bateau et visite d'une chocolaterie.

Mercredi 26 avril. Rendez-vous rue Talma à 8h15

ACTIVITÉS À LA VILLA DU LAC

Café des seniors

Le musée vient à vous. Cette conférence en histoire de l'art propose pour débat la représentation du corps féminin dans l'art. L'occasion de stimuler également la mémoire.

Judi 6 avril de 14h15 à 16h15

Judi détente

Un après-midi chaleureux et relaxant.

Judi 20 avril de 14h15 à 16h15

Permanence multimédia

Accompagnement individuel sur trente minutes pour être plus à l'aise avec les outils numériques (ordinateur, tablette...).

Mercredis 5, 12 et 19 avril de 14h à 17h

Renseignements et inscriptions

Pôle Animation Seniors

Valérie : 01 34 28 67 36

Vincent : 01 34 28 45 99

Villa du Lac, 45 ter avenue de Ceinture



Permanence France Alzheimer

Groupe de parole animé par une psychologue pour échanger entre aidants sur les problématiques vécues dans l'accompagnement de proches atteints de la maladie d'Alzheimer.

Vendredi 24 mars, 10h : « Ai-je le droit à l'erreur ? »

Vendredi 21 avril, 10h : « Il/elle s'oppose toujours à moi ! comment faire ? »

Villa du lac, 45ter avenue de Ceinture

Renseignements au 01 34 64 43 03

Déjeuner-spectacle

Le Pôle Animation Seniors invite les Enghiennois de plus de 65 ans qui n'ont pu assister au repas de décembre à participer à celui du 31 mars. Toutefois, les personnes présentes au repas du 9 décembre dernier peuvent s'inscrire sur une liste d'attente, elles seront contactées si des places sont disponibles.

Rendez-vous à la Salle des fêtes le vendredi 31 mars à 12h pour un déjeuner convivial, en présence de Monsieur le Maire suivi d'un spectacle.

> Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles, auprès du Pôle Seniors au 01 34 28 46 54.

10 ans d'ateliers d'art

Enghien Métiers d'Art célèbre cette année son 10^e anniversaire. Pour la nouvelle édition du salon des Créateurs, l'association invite plus d'une soixantaine d'exposants à la Salle des Fêtes et au Cœur de ville : céramistes, verriers, métalliers...

Des artisans d'exception proposeront des animations : un tourneur de terre japonais formé à Arita, berceau des céramistes, deux verriers à la canne, des forgerons ainsi que des verriers à la flamme.

Samedi 15 et dimanche 16 avril
Salle des fêtes et Cœur de ville,
de 10h30 à 19h

Enghienlesbainsmetiersdart.com

Une jonquille pour Curie

Pour la 5^e année, le Lions Club d'Enghien-Montmorency, Commerc'Enghien, l'Office de Tourisme, le manège du Cœur de ville et le lycée Turgot de Montmorency participent à la campagne nationale « Une jonquille pour Curie ». Jonquilles et goodies seront vendus au bénéfice de la lutte contre le cancer.

Vente de goodies Une Jonquille pour Curie à l'Office de Tourisme et au manège du Cœur de Ville du 14 au 26 mars

Vente de jonquilles et goodies sur le marché le samedi 18 mars



Adieu Albert

Une personnalité forte et attachante. Avec le décès de M. Albert Dollez Soudin le 25 décembre dernier, la Ville perd une figure engagée de la vie locale. Né en 1932, ce champenois est arrivé à Enghien-les-Bains à l'âge de 7 ans, avec sa sœur Raymonde. Orphelins, les deux enfants seront élevés par les sœurs Soudin.

À l'âge adulte, il intègre le groupe Saint-Gobain dont ce cadre supérieur montera les échelles jusqu'à intégrer la direction générale des achats. En 1965, alors qu'il n'a que 33 ans, il entre dans l'équipe municipale sous le mandat de Jean Moracchini. Sous le mandat de Philippe Sueur, il devient adjoint au maire chargé du sport en 1995, puis en 2001 adjoint au sport et délégué à la jeunesse. Dynamique et généreux, cet homme a eu quatre passions : l'amour pour sa femme Simone et sa famille, la politique - il restera toujours fidèle à l'idéologie gaulliste - le sport qu'il pratique assidûment, notamment le handball et la présidence de l'USDEM Tennis et Enghien-les-Bains qu'il parcourt tous les jours.

Albert Dollez-Soudin s'est éteint à l'âge de 90 ans, quelques mois après la disparition de son épouse.

Toutes nos pensées vont à sa fille Pascale et ses deux petits-enfants Isabelle-Marie et Jean-Marie.



Qu'est-ce que le métavers ?

Entre monde virtuel et nouvelle version d'Internet, le métavers aura-t-il un impact sur nos vies ? Pour explorer ces questionnements, le Cercle Universitaire propose un débat dans son Bar des Sciences, dirigé par le journaliste scientifique Paul de Brem.

Mercredi 15 mars, Salle des fêtes, 19h

Réservations auprès de l'Office du tourisme d'Enghien avant le 12 mars au 01 34 12 41 15



Du lycée au festival de la BD : des bulles et des liens

3 étudiants d'hypokhâgne du lycée Gustave Monod ont participé au Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême en janvier dernier. S'ils ont concouru à un prix littéraire initié par Angoulême, ils ont avant tout découvert bien plus qu'un univers littéraire.

Avec l'intégration d'Angoulême dans le réseau des villes créatives UNESCO, un nouveau chapitre littéraire s'écrit. Le festival de la BD d'Angoulême a lancé la 1^{re} édition du Prix Literary Project UNESCO, invitant les étudiants de toutes les villes UNESCO du monde entier à écrire une nouvelle en anglais portant sur le développement durable, en vue d'une adaptation en BD pour le lauréat. À Enghien, ville créative pour les arts numériques, trois étudiants de la prépa littéraire du lycée Monod ont tenté l'aventure.

Choissant le thème du réchauffement climatique, **Anaëlle et Elouan** ont imaginé à deux un scénario dystopique sur la montée des eaux. « *Nous avons voulu montrer le pire pour mieux alerter* » confie Anaëlle. De son côté, **Lucie** a composé un récit sur l'accès à l'éducation. « *En Afghanistan, les*

jeunes filles n'ont plus le droit d'aller à l'université. Or l'éducation est ce qu'il y a de plus important car elle ouvre toutes les portes. En interdisant aux femmes de s'instruire, on leur interdit de s'émanciper. »

Les étudiants ont participé au festival dans son ensemble et notamment à un forum des jeunes sur la liberté d'expression dans des pays où la censure est une réalité quotidienne. « *C'était une grande opportunité d'échanger avec des étudiants du monde entier, on ne s'y attendait pas du tout* », souligne Elouan.

L'occasion aussi de confronter regards et réalités. « *En discutant avec des étudiants ukrainiens, nous nous sommes rendus compte que nous étions privilégiés d'avoir pour principale préoccupation l'écologie* » fait remarquer Anaëlle.

Festival de la BD oblige, cette immersion dans le roman graphique leur a permis d'explorer de nouveaux

panes littéraires. « *Nous avons découvert que la bande dessinée, que l'on croyait réservée à l'humour, est un genre littéraire à part entière, autant que le roman ou la poésie, souligne la jeune fille. C'est peut-être rigolo d'étudier Proust mais il faut comprendre !* »

Et finalement la BD peut toucher tous les thèmes et toutes les générations.

« *Sur certains sujets, la BD permet de montrer, dire l'indicible, bien mieux qu'un roman* » constate Lucie.

« *C'est très stimulant, cela donne envie d'écrire et retourner à Angoulême* » conclut Elouan.

Légende

Elouan, Lucie et Anaëlle aux côtés de M. Guillaume Fernandez (professeur-documentaliste) qui a leur a présenté le projet littéraire UNESCO et les a accompagnés à Angoulême. « Nos brillants étudiants ont travaillé en autonomie! ».



«L'UNESCO ce n'est pas que du patrimoine»

« L'UNESCO protège le patrimoine mais aussi les arts vivants, représentés en France par catégories par les villes françaises labellisées villes créatives UNESCO : le cinéma, la littérature, le design, la musique, la gastronomie, les arts folkloriques et les arts numériques. Notre maire Philippe Sueur est d'ailleurs le président de la coordination française.

Ces échanges permettent d'améliorer, faire participer, faire découvrir le savoir-faire et le talent de chacun. Le concert dessiné en sera l'illustration autour d'une rencontre culturelle passionnante. Il faut aussi rappeler que l'UNESCO c'est de la solidarité internationale. Nous accompagnons des enfants libanais dans la continuité culturelle et éducative suite à l'explosion de Beyrouth, les artistes et les compagnies d'Ukraine, d'Afghanistan, d'Irak, en passant par Haïti, là où les budgets culturels sont inexistantes, et l'éducation artistique des enfants de milieu modeste. C'est tout l'intérêt de ce réseau, découvrez-le grâce à ce concert ! »

Grégoire Pénavaire,
adjoint au Maire délégué à la culture

Violons et crayons au diapason



C'est une performance scénique relativement récente, qui fait naître des moments de grâce. Sur scène, en rythme avec les musiciens, des illustrateurs de bande dessinée composent en direct une œuvre graphique inspirée par la mélodie de *Peer Gynt*. Ce sont les concerts dessinés, un format né au Festival de la bande dessinée à Angoulême il y a une quinzaine d'années. Et ça tombe bien. Angoulême a rejoint le Réseau des villes créatives de l'UNESCO en 2019 au titre de la littérature. Ce réseau mondial regroupe 295 villes qui ont fait de la culture et de la créativité un levier de développement durable. Le 31 mars, le concert dessiné marquera cette belle coopération entre trois villes créatives françaises, chacune experte en son domaine : Angoulême pour la littérature et *in fine* la bande dessinée, Metz pour la musique avec l'orchestre de Metz-Grand Est et Enghien-les-Bains pour les arts numériques. Le concert présenté lors d'une grande première à Enghien sera ensuite interprété dans les deux autres villes. Car ce réseau de villes créatives façonne un vivier pour échanger sur des pratiques, dénicher des talents comme l'explique Sylvain Pothier-Leroux, responsable du Point Focal Ville Créative UNESCO pour Angoulême. « Récemment, nous avons lancé un appel à projets auprès de jeunes designers, avec Saint-Etienne (ville créative pour le design) pour créer des fresques murales et du mobilier urbain, tels que des bancs publics, des totems de signalétique aux abords d'école ou des aires de jeux. A l'international, c'est tout aussi intéressant pour diffuser nos artistes et faire émerger des projets. »

Vendredi 31 mars, Centre des arts, 20h30

« Edvard Grieg se dessine : concert dessiné par les Villes créatives françaises de l'UNESCO ». Sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO

DANS LA COURSE

vers les championnats européens

Il court Paul Anselmini. Rare athlète valdoisien à détenir un titre français, ce jeune Enghiennois a franchi une nouvelle étape en janvier en montant sur le podium des Championnats de Méditerranée d'athlétisme.

C'est sa première médaille au niveau international. Considéré comme l'un des meilleurs jeunes Français sur le 800m, Paul Anselmini, âgé de 19 ans, s'était distingué aux Championnats du Monde à Nairobi en 2021 puis à Cali en 2022. Cette année il poursuit sur sa foulée fantastique. À peine quelques mois après avoir intégré la catégorie U23, il a franchi la ligne d'arrivée en 3^e position aux championnats de la Méditerranée U23 en salle. C'est la concrétisation d'efforts sans relâche, à raison d'entraînements plusieurs jours par semaine, voire deux fois par jour, tout en menant ses études en parallèle. Grâce à un parcours spécialement aménagé pour les talents (sportifs, musiciens, jeunes entrepreneurs), il suit en effet une licence Sciences des organisations à l'Université Paris Dauphine. « *Ce n'est pas toujours simple mais en s'organisant, le sport et les études s'articulent plutôt bien. Mon cursus aménagé - 6 semestres au*



L'essentiel est qu'il n'y ait pas de sentiment de contrainte.

lieu de 4 - me permet de partir sur des stages sportifs de quelques semaines. » Avec une sacrée dose de détermination.

« L'essentiel est qu'il n'y ait pas de sentiment de contrainte. Je fonctionne comme cela déjà depuis le lycée et j'ai beaucoup de chance :

j'habite à Enghien chez mes parents, je m'entraîne à Deuil tout près avec mes coachs de l'USDEM Athlétisme. Je n'ai donc pas besoin de partir sur une structure comme d'autres sportifs. »

Avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 en ligne de mire, il vise les prochains Championnats d'Europe en juillet.

Afin de soutenir cet athlète très prometteur, la Ville a cofinancé via des dispositifs jeunesse l'inscription aux stages et aux compétitions. « Le parcours de Paul est un exemple pour tous les jeunes, souligne Éric Bassot, conseiller municipal délégué au sport et à la santé. Sa passion pour l'athlétisme tout en menant des études demande un investissement très important et des sacrifices qu'il faut féliciter et encourager. »

Futsal : les lycéens visent le podium

« En devenant Champion de district face aux lycées de Taverny, Montmorency et Montsoulst en janvier dernier, l'équipe futsal UNSS cadets du lycée Gustave Monod se donne le droit d'accéder à la finale départementale, 2^e marche d'un long périple » se réjouit Benoît Poussin, enseignant d'EPS et encadrant de l'équipe. « Nous suivrons leur parcours en espérant qu'ils puissent accomplir une belle aventure pour faire briller les couleurs du lycée enghiennois au championnat de France à St Nazaire en mai prochain. » Pour faire partie des heureux élus (16 équipes en France et seulement 2 en Île-de-France), il leur faudra accomplir un véritable exploit.



Stages de voile au printemps

La Société Nautique d'Enghien (SNE) organise des stages de voile pendant les vacances du 24 au 28 avril. Informations et inscriptions au 06 51 52 15 45 www.snenghien.com



Triathlon : nouvel espoir français

Le jeune Nils Serre-Gehri ne cesse d'améliorer ses performances. En décembre, le jeune athlète du club Vallée de Montmorency Triathlon (VMT) a battu le record français cadet sur le 10km. Mais en janvier, deux semaines après avoir intégré la catégorie d'âge Junior, il est devenu le nouveau recordman de France du 10km avec un temps de 29'23 au Prom'Classic de Cannes. Un record confirmant les espoirs placés dans cette étoile montante du triathlon.

Ronde d'Enghien et Triathlon

Ces deux manifestations sportives ne pourront malheureusement pas se tenir cette année. En effet, les exigences de sécurité imposées par la préfecture mettent les municipalités dans l'obligation de déployer des moyens humains et financiers de plus en plus importants pour accueillir les événements sur la voie publique. Des préconisations draconiennes auxquelles s'ajoutent l'augmentation des coûts de l'énergie. En revanche souhaitons que pour l'année olympique les courses aient lieu.



Le son, un média puissant pour séduire les clients

Souvent négligée, la musique constitue pourtant une dimension cruciale dans l'ADN d'une marque. C'est tout le projet d'Antoine et Céline Sapin, couple à la ville. Avec 23 ans d'expérience en communication, design sonore et production audiovisuelle, ils complètent leurs expertises respectives pour porter Olympe, leur jeune société fraîchement intégrée au Numeric Lab du Centre des arts.

En quoi consiste Olympe ?

Antoine Sapin. Olympe est une solution innovante d'habillage musical accessible, interactive et personnalisée à destination des lieux accueillant du public. Il s'agit de créer une identité sonore propre à chaque lieu : une boutique, un musée, une médiathèque, une mairie, une ville.

Céline Sapin. Les marques ont une image à exprimer et le son y participe indéniablement. La musique crée une émotion, avec un impact sur le ressenti d'une personne. Ce n'est pas juste un habillage ou du marketing. L'idée est d'amener du son de la façon la plus juste et la plus utile.

Quelle est la valeur ajoutée d'une expérience client musicale ?

C.S. Elle n'est intéressante que si elle est pertinente grâce à des axes musicaux étonnants qui vont rester en mémoire chez le client, en dénichant des pépites, des artistes français peu connus et l'intégration de contenus sonores spécialement composés.

A.S. Il faut que ce soit artistique avec des sons originaux et des playlists sur mesure, sans perdre de vue les attentes du client. C'est de la haute couture sonore pour des marques exigeantes ayant un univers assez marqué. Le son est un média très puissant, qui n'est joli, efficace et mémorable que s'il est bien utilisé. C'est une forme de fidélisation du client.

Concrètement, cela fonctionne comment ?

A.S. Nous développons une application innovante qui pourra s'adapter à toute installation légère, comme un ordinateur ou un téléphone.

C.S. Cette création sonore revêt une dimension éthique pour les employés. Il n'est pas concevable de leur faire écouter les mêmes titres à longueur de journée. Les playlists doivent pouvoir s'adapter en fonction de la météo, de la saison, du moment de la semaine auquel on les écoute. Elles nécessiteront donc une quantité importante de musique.

Qu'attendez-vous du Numeric Lab ?

A.S. Nous ne pouvons imaginer mieux puisque le Numeric Lab accompagne précisément les projets d'entreprise ayant une dimension à la fois digitale et artistique. Nous avons découvert ce lieu grâce au collectif PLUS, et depuis notre arrivée, l'équipe du Numeric Lab nous a mis en relation avec Plaine Vallée. L'association Initiactive 95 nous a accompagnés également sur le financement de départ. C'est un écosystème économique particulièrement dynamique et créatif. Ce cocon est une chance pour y développer notre aventure start-up !

**POUR REJOINDRE LE NUMERIC LAB
CONTACTER :
FBAELEN@CDARTS.ENGHIEEN95.FR**

CHOISIR UN MODE DE GARDE POUR SON BÉBÉ

> En accueil collectif

CRÈCHE FAMILIALE MUNICIPALE :

20 places. L'enfant est accueilli chez l'une des quatre assistantes maternelles employées par la ville et agréées par le département. Sur place éveil aux livres, jeux et sorties au parc Sainte-Jeanne. 3, rue Jean Monnet – 01 39 64 68 73
servicepetiteenfance@enghien95.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

(3 crèches collectives municipales de 158 places) - 18, rue du Temple
www.grandir.com

CRÈCHE ASSOCIATIVE LA SANTÉ C'EST LE BONHEUR (4 places)

5, villa Croix Blanche / 01 39 64 68 73

3 microcrèches privées

- **LES PETITS PATAPONS**

4, rue du Temple 01 39 64 09 64

- **LES PETITES CANAILLES**

142, avenue d'Enghien
 01 58 83 48 35

- **LES PETITS ROYS**

14, rue Louis Delamarre

COMMENT S'INSCRIRE

Toute préinscription à la crèche familiale et à la crèche associative est à réaliser auprès du service Petite Enfance au 01 39 64 68 73.

PRÉPARER L'ARRIVÉE DE BÉBÉ

> En accueil individuel

ASSISTANTES MATERNELLES

La ville compte 20 assistantes maternelles agréées employées par les particuliers.

Le Relais Petite Enfance accueille toutes les assistantes maternelles et auxiliaires parentales employées par des particuliers pour proposer sur place des animations et des jeux.

Il informe également les parents en recherche d'un mode de garde.

Deux fois par an, des réunions sont organisées pour informer les futurs parents sur les différents modes d'accueil.

3, rue Jean Monnet – 01 39 64 68 73
servicepetiteenfance@enghien95.fr

Soutien à la parentalité

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : ce lieu est dédié aux petits de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents pour jouer, rencontrer d'autres parents et préparer le petit à l'école maternelle.
 Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30,
 mardi de 15h30 à 18h
 3, rue Jean Monnet – 01 39 64 68 73
servicepetiteenfance@enghien95.fr

Éveiller son tout-petit

- **Grande journée du tout-petit** organisé au parc Sainte-Jeanne en septembre

- **Bébé-concert** en mars à l'École de Musique et de Danse

- **Rendez-vous conte à la Médiathèque**

Plus d'information auprès du service petite enfance au 01 39 64 68 73
servicepetiteenfance@enghien95.fr

Protection Maternelle Infantile (PMI)

La PMI propose un suivi médical des enfants de 0 à 6 ans, un bilan de dépistage, ainsi que des consultations de prévention et de soutien à la parentalité. 5, place Mendès France à Montmorency / 01 34 33 56 05

130 naissances par an en moyenne à Enghien-les-Bains



MUTUELLE RÉGIONALE

La Région Île-de-France a lancé « Île-de-France mutuelle santé », première mutuelle régionale à destination de tous les Franciliens, notamment ceux éloignés du système de soins (étudiants, entrepreneurs, personne en recherche d'emploi ou retraités). Un accès aux soins et à la prévention à tarifs avantageux.

N° vert : 0800 730 641

lledefrance.fr



CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Région Île-de-France accorde jusqu'à 10.000€ aux TPE-PME franciliennes de moins de 20 salariés pour les aider à faire face à la crise énergétique. En parallèle, la Région Île-de-France vient en aide aux boulangers, sur leurs investissements visant à accroître leur performance écologique. Le taux de prise en charge est relevé à 80%. Ainsi, un équipement acheté à 10 000 euros sera remboursé à hauteur de 8000 euros pour les professionnels de la boulangerie.

lledefrance.fr



DÉCLARATION DES BIENS IMMOBILIERS AVANT LE 30 JUIN

Tous les propriétaires en France doivent déclarer leurs biens immobiliers sur le site des impôts d'ici le 30 juin 2023 sous peine d'amende. Cela concerne tous les biens, habités à titre de résidence principale ou secondaire, loués vides ou meublés, vacants, les parkings et les caves.

impots.gouv.fr

0809 401 401



REMÉDIER AUX MAUVAIS BRANCHEMENTS, SOURCES DE POLLUTION

Les erreurs de branchements entre les canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales impactent directement l'eau du lac d'Enghien.

En cas de vente immobilière, vous devez fournir un diagnostic d'assainissement. En cas de non-conformité, les travaux devront être réalisés.

Le SIARE peut vous attribuer une aide financière, jusqu'à 5 200 euros, pour la réalisation des travaux.

www.siare95.fr

01 30 10 60 70



CONSEILS DE NOTAIRES

Des notaires vous proposent des consultations gratuites en mairie.

Prochaine permanence :

jeudi 11 mai de 14h à 17h

Prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au 01 34 28 45 45



CONCILIATRICE DE JUSTICE

Son rôle est de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties.

Permanences le mardi de 14h à 17h en mairie

Prendre rendez-vous au 01 34 28 45 45



ACCUEIL MAIRIE
01 34 28 45 45



POLICE MUNICIPALE
01 34 12 77 00



ÉTAT CIVIL
01 34 28 45 80



SERVICES TECHNIQUES
01 34 28 45 50



ACTION ÉDUCATIVE
01 34 28 45 62



SENIORS ET ACTION SOCIALE
01 34 28 46 54



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE
01 39 64 11 67



MÉDIATHÈQUE
01 34 28 42 28



CENTRE DES ARTS
01 30 10 85 99



NOUVELLES SOLIDARITÉS
01 34 28 67 36/45 99

OBJECTIF ENGHIEU

Engchien, ville où il fait bon vivre.

Alors que la réforme des retraites plonge la France dans une crise sociétale, c'est notre représentation même du travail qui est questionnée, de la place et du temps qu'il occupe dans notre vie. Le COVID n'a fait que fait que révéler notre recherche de bien-être.

S'il est impossible de maîtriser les aléas de la vie, nous avons choisi à Engchien-les-Bains d'intégrer le bien-être comme paramètre de nos politiques publiques. Nos actions y contribuent chaque jour.

C'est l'histoire et l'identité même de notre ville, mais surtout notre volonté politique de cohésion sociale pour que chaque Engchiennois voit son quotidien facilité. Comment ? C'est toute l'ambition de notre futur plan local d'urbanisme, un PLU visionnaire, favorisant le bien-vivre, la naturalisation des sols, les déplacements doux et un paysage urbain protégé. À Engchien-les-Bains, aujourd'hui c'est demain.

Nous avons signé avec la CAF un partenariat pour renforcer notre accompagnement des familles engchiennoises afin de maintenir et développer l'accueil des enfants dans les structures collectives et municipales, aider nos jeunes à prendre leur envol et soutenir la parentalité. Faciliter le quotidien c'est aussi offrir des services publics de qualité, des commerces de proximité, une programmation culturelle et sportive variée, un cadre vert, une ville où les déplacements sont simplifiés, permettant d'avoir plus de temps pour soi et ses proches.

Bref, mieux vivre, mieux vieillir, mieux travailler. Telle est notre richesse et le Journal du Dimanche ne s'y est pas trompé ! Notre cité thermale atteint la 1^{re} position des villes de 10 000 à 20 000 habitants où il fait bon vivre dans le département.

N'en doutez pas, vous vivez dans LA ville oasis du Val-d'Oise.

PHILIPPE SUEUR
OBJECTIF ENGHIEU

ENGCHIEU EN TRANSITION

Un nouveau PLU pour la ville

Le conseil municipal de janvier a adopté le nouveau PLU à la majorité (3 contre, Dominique Charlet, Anne-Estelle Lhote et moi-même), après une trop brève présentation du maire, qui a dû frustrer le public. Le sujet est d'importance, il va impacter le visage de notre ville durablement. L'ordre du jour était dense, plus de 2000 pages de documents et annexes fournis, et de nouvelles versions quelques jours avant le conseil. Il a été difficile d'aller dans le détail de chaque ligne.

Il y a des avancées en matière de protection de l'environnement, avec notamment le classement en zone naturelle du square Mermoz, l'augmentation de la superficie d'espaces paysagers protégés, et globalement de plus grandes contraintes environnementales.

Je souligne que de nombreuses remarques ont été intégrées dans le projet. Le dialogue a aussi été plutôt constructif et cela doit être salué. J'aurai aimé qu'il vienne cependant plus en amont, et permette plus d'échanges plutôt que d'être cantonné à commenter les propositions de la majorité.

Quelques points du PLU restent à réviser. Il est par exemple possible de construire une piscine dans les espaces paysagers protégés P2 et P3.

On cherche aujourd'hui à limiter l'artificialisation des sols, la ressource en eau va être de plus en plus précieuse (on traverse une sécheresse hivernale historique), et les piscines chauffées avec leur système de filtrage sont très énergivores. Cette autorisation au titre qu'« on ne va pas tout interdire quand même ! » est à rebours de l'ère du temps. Il est prévu que le projet du cœur de ville soit lancé après cette révision. Préparons nous à voir émerger des bâtiments en lieu et place de l'espace vide qui s'y trouve. Même si on nous assure qu'il restera beaucoup de pleine terre, le contraste risque d'être saisissant.

DAVID BUFFAULT
DBUFFAULT@ENGCHIEU95.FR
FACEBOOK @DAVIDBUFFAULT.ENGAGEMENT

ENSEMBLE ENGHIEU

Chères Engchiennoises, chers Engchiennois
Vous entendez ici et là le bon résultat de notre ville parmi des classements sur tel ou tel critère, lorsqu'il est au bénéfice de notre ville. Ils sont trop souvent orientés, fondés sur un seul critère, ou basés sur un trop petit nombre d'avis.

Il est un classement qui fait référence, et qui vient d'être publié : « **Le Top 500 des villes de France où il fait bon vivre en 2023** ». Avec Annecy, Bayonne, Angers, La Rochelle et Le Mans en tête. Et dans le Val-d'Oise, nous trouvons : Argenteuil 94^e · Cergy 97^e · Ermont 150^e,

**et ... Engchien-les-Bains en 189^{ème} position...
Pouvons nous nous satisfaire d'un tel résultat ?**

Et si nous nous fixions un objectif ambitieux ?
A titre d'exemple :

> En veillant beaucoup mieux à la **qualité à la fois de notre urbanisme et de notre architecture**.
Préparez-vous à contribuer la proposition de nouveau Plan Local d'Urbanisme, qui va rentrer en phase de consultation publique de Mai à Juillet 2023.

> En veillant à la **qualité des transports**. La ligne H et la desserte de notre gare sont une honte. Le service s'est très fortement dégradé en 5 ans ; les suppressions de trains (soirées, week-ends, grèves « à rallonges »...) et les retards se multiplient, et pas seulement pour des raisons techniques. Quelle action mène la ville pour défendre nos intérêts ?

> En veillant à la **qualité de l'offre de commerce** à Engchien. Attention danger !
Les propriétaires ont une pratique de loyers excessive et inflationniste qui ne correspond plus à la réalité, et qui dissuade tous les indépendants ! Des filières entières ont du mal (ex : textile), d'autres monopolisent absurdement les espaces (optique et maintenant auditif, par ex !) Où est la politique commerciale ambitieuse de notre ville pour reconstruire son attractivité économique ?

L'objectif d'être parmi les 100 premières villes où il fait bon vivre.

DOMINIQUE CHARLET
ENSEMBLE ENGHIEU
DCHARLET@ENGCHIEU95.FR

TOUS POUR ENGHIEEN

Depuis un an, la municipalité vous brandit un PLU à coup de communications, de réunions publiques et d'articles dans reflet afin de faire valoir cette ville vertueuse au sommet de ce qu'il se fait de mieux.

Si le PLU présenté tient partiellement compte des recommandations des citoyens, ne soyons pas dupes. La ville s'enlaidit à l'instar de cet immeuble monstrueux qui s'érige rue du départ. Ne nous y trompons pas, cette municipalité comme quelques villes du département, n'a qu'un seul objectif déployer un urbanisme laid par une bétonnisation massive.

Les équipes municipales se suivent au long des décennies autour d'un seul et même maire sans pouvoir participer aux décisions fondamentales. Le maire s'entoure de cabinets divers pour aider ses élus à réfléchir mais malgré les PLU successifs, il n'y a aucun questionnement essentiel à tout projet municipal : quelle ville de demain aurons-nous ?

Alors on recommence ! souvenez-vous quand l'établissement thermal a été détruit sur la jetée du lac laissant place à cet édifice énorme !

La mairie va recommencer l'opération en détruisant la salle des fêtes pour créer un nouveau thermal ; on croit rêver !

Pendant ce temps, les enghiennois essaient de vivre leur quotidien en cherchant à se garer ; mais la mairie s'intéresse aux piétons en plaçant dans nos rues des terre-pleins bétonnés supprimant des places de stationnement ; on peut espérer au moins des espaces fleuris et entretenus comme les plates-bandes du bd cote dont les massifs chétifs sont desséchés. La mission d'une mairie est d'agir pour le cadre de vie des habitants par l'entretien des rues, la création d'espaces verts, faciliter leur quotidien par la promotion d'une vraie politique sociale et la création d'équipements utiles mais l'équipe municipale regarde ailleurs.

ANNE-ESTELLE LHOTE

TOUS POUR ENGHIEEN

TOUSPOURENGHIEEN@GMAIL.COM

ENGHIEEN CITOYEN

À la fin de l'année 2022, la ville d'Enghien et la Caisse d'allocation Familiale du Val d'Oise ont signé une « Convention Territoriale Globale » (CTG). Depuis 2020 ce nouveau dispositif remplace les « contrats enfance jeunesse ». Cette convention a pour but de proposer des services adaptés aux besoins des habitants de notre ville et s'appuie sur une étude-diagnostic* qui donne une image de la population, de la ville et des besoins spécifiques en matière d'aides sociales. Concernant notre ville, le diagnostic présenté lors du conseil municipal du 15 décembre 22 donne des chiffres qui - comme nous l'avons proposé- devront être analysés très précisément. Ainsi, l'étude faite entre 2013 et 2017, montre que notre ville, à l'inverse du département, voit une légère baisse de sa population et que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 40 ans et + (31.6% de 40-64 ans et 21.3% de 65 ans et +).

Le revenu fiscal de référence est de 45387€; En revanche, si le salaire moyen est 2 fois plus élevé que la moyenne du département (28004€), on remarque que la part des allocataires à bas revenus est sensiblement la même. Du point de vue de la population active, notre ville est constituée d'une population très active, notamment chez les 25-64 ans mais la part de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 29.4%. En matière de logement, rien de vraiment nouveau ! Sur les 5975 logements que compte la ville, 9.9% d'entre eux sont vacants. 55.5% de la population est propriétaire, 31.4% sont des locataires dans le parc privé, et seulement 7.5% le sont dans le parc social. Au niveau du Val d'Oise ce taux est de 23%.

Ces données constituent une base d'étude à prendre en compte pour développer au mieux les aides et besoins spécifiques des familles enghiennoises qui sont concernées.

SOPHIE MALEY

Elue DVG LISTE "ENGHIEEN CITOYEN"

ENGHIEENCITOYEN.FR



MARS AVRIL

DU 6 AU 25 MARS

Exposition

VIRGINIE HOYAUX
ITINÉRAIRE D'UNE ARTISTE
ENGHIEENNOISE
Serrurerie

DU 14 AU 26 MARS

Associations

UNE JONQUILLE POUR CURIE

MERCREDI 15 MARS

Associations

BAR DES SCIENCES
QU'EST-CE QUE LE METAVERS ?
Salle des fêtes - 19h

SAMEDI 18

ET DIMANCHE 19 MARS

Concert

MASTERCLASSE DE PHILIPPE
BIANCONI
École de Musique et de Danse

MARDI 21

ET MERCREDI 22 MARS

Associations

BOURSE AUX VÊTEMENTS
Salle des fêtes

JEUDI 23 MARS

Conseil municipal

Hôtel de Ville - 18h45

SAMEDI 25 MARS

Jeunesse

BÉBÉ CONCERT
École de Musique et de Danse
9h30-11h

JEUDI 30 MARS

Concert

CHORALE BRITANNIQUE DE
L'ÉCOLE ECKARD
Eglise Saint-Joseph - 20h

VENDREDI 31 MARS

Concert dessiné

Centre des arts - 20h30

SAMEDI 1^{er} AVRIL

Littérature

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE
École de Musique et de Danse -
14h

REPAIR CAFÉ

Associations

Centre culturel François Villon
14h

SAMEDI 15 AVRIL

Littérature

LECTURES AMOUREUSES
Médiathèque George Sand -
10h30>20h

SAMEDI 15

ET DIMANCHE 16 AVRIL

Exposition

LES CRÉATEURS
Cœur de ville et Salle des fêtes

DU 19 AVRIL AU 9 JUILLET

Exposition

PETER KOGLER
Vernissage 18 avril à 18h30
Centre des arts

DIMANCHE 30 AVRIL

Vie citoyenne

JOURNÉE NATIONALE
DU SOUVENIR DE
LA DÉPORTATION
10, boulevard Hippolyte Pinaud -
10h30

LIEUX

CENTRE CULTUREL

FRANÇOIS VILLON

4 rue Talma

CENTRE DES ARTS

12-16, rue de Libération

CŒUR DE VILLE

34-36, rue du Général-de-Gaulle

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

8 boulevard Hippolyte Pinaud

ÉGLISE SAINT-JOSEPH

Place du Cardinal Mercier

MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND

7 rue de Mora

PARC SAINTE-JEANNE

1, rue de la Barre

SALLE DES FÊTES

18, avenue de Ceinture

SERRURERIE

6, passage de Mora

TEMPLE D'ENGHIEN

17, rue du Temple

THÉÂTRE DU CASINO

3 avenue de Ceinture



École de
Musique et
de Danse



PHILIPPE
BIANCONI

RÉCITAL DE PIANO

18 mars 2023
20h

(MASTERCLASSE LE 18 MARS 14H-18H
ET LE 19 MARS 9H30-13H30)
REMISE DU PRIX SUZANNE THUASNE

GRATUIT SUR RÉSERVATION
Auditorium de l'École de Musique et de Danse

CDA
CENTRE DES ARTS
ENGHEN-LES-BAINS

SCÈNE CONVENTIONNÉE
D'INTÉRÊT NATIONAL ART ET CRÉATION
ÉCRITURES NUMÉRIQUES ET SPECTACLE VIVANT

Orchestre national de Metz Grand Est

SOUS LA DIRECTION DE LUCIE LEGUAY

◇◇◇◇ **VEN. 31 MARS 20H30** ◇◇◇◇

Concert Dessini

**EDVARD
GRIEG**

Concerto
pour piano
Suites
Peer Gynt



Co-production par la Cité musicale-Metz, le Centre des arts de la Ville d'Enghien-les-Bains et la Ville d'Angoulême, dans le cadre du réseau des Villes créatives UNESCO.

CENTRE DES ARTS
12-16 rue de la Libération
95880 Enghien-les-Bains

01 30 10 85 59
CDA95.FR



Sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO

Source: 22-23, L. 20-20-8929, L. 20-20-8930, L. 20-20-8931, L. 20-20-8932, L. 20-20-8933, L. 20-20-8934, L. 20-20-8935, L. 20-20-8936, L. 20-20-8937, L. 20-20-8938, L. 20-20-8939, L. 20-20-8940, L. 20-20-8941, L. 20-20-8942, L. 20-20-8943, L. 20-20-8944, L. 20-20-8945, L. 20-20-8946, L. 20-20-8947, L. 20-20-8948, L. 20-20-8949, L. 20-20-8950, L. 20-20-8951, L. 20-20-8952, L. 20-20-8953, L. 20-20-8954, L. 20-20-8955, L. 20-20-8956, L. 20-20-8957, L. 20-20-8958, L. 20-20-8959, L. 20-20-8960, L. 20-20-8961, L. 20-20-8962, L. 20-20-8963, L. 20-20-8964, L. 20-20-8965, L. 20-20-8966, L. 20-20-8967, L. 20-20-8968, L. 20-20-8969, L. 20-20-8970, L. 20-20-8971, L. 20-20-8972, L. 20-20-8973, L. 20-20-8974, L. 20-20-8975, L. 20-20-8976, L. 20-20-8977, L. 20-20-8978, L. 20-20-8979, L. 20-20-8980, L. 20-20-8981, L. 20-20-8982, L. 20-20-8983, L. 20-20-8984, L. 20-20-8985, L. 20-20-8986, L. 20-20-8987, L. 20-20-8988, L. 20-20-8989, L. 20-20-8990, L. 20-20-8991, L. 20-20-8992, L. 20-20-8993, L. 20-20-8994, L. 20-20-8995, L. 20-20-8996, L. 20-20-8997, L. 20-20-8998, L. 20-20-8999, L. 20-20-9000

